

## GUIDE DES FORMATIONS



# GUIDE DES FORMATIONS

## SOMMAIRE

1/ Présentation générale .....	p.3
2/ L'offre de formation .....	p.4
- Domaine « direction » .....	p.6
- Domaine « encadrement sportif » .....	p.7
- Domaine « jury » .....	p.8
- Domaine « organisation évènementiels » .....	p.9
3/ Inscription et informations .....	p.10

## 1/ Présentation générale

Dans le cadre du projet fédéral 2018-2024, la FFA a engagé un vaste programme de rénovation de la formation et de mise en œuvre de son organisme de formation.

Ces quelques mots clefs structurent la formation et donnent le sens général de la réforme en cours :

### Singulière et proche des réalités de terrain: une formation adaptée à mon contexte, à mes missions

Les formations se destinent à faciliter votre mission. Un travail de rénovation a été pensé pour rendre votre parcours le plus proche possible de vos préoccupations de terrain, préoccupations liées au contexte qui sera le vôtre.

### Individualisée et adaptée à mes compétences : une formation pour moi, en fonction de mes compétences

Vous allez devoir faire des choix pour bénéficier du parcours de formation qui correspondra le mieux à votre mission, mais aussi définir en responsabilité les compétences que vous pensez avoir acquises par votre parcours personnel, votre formation. Un dispositif d'auto positionnement vous permettra de faire la formation dont vous avez réellement besoin.

### Diversifiée et facilitée : une formation la moins contraignante possible

Les formations seront de plus en plus nombreuses et proches de chez vous. La diversification de l'offre augmentera le nombre d'occasions de se former, mais surtout, l'effort qui sera fait sur la formation continue vous permettra de trouver la formation dont vous avez besoin. Par ailleurs, quand cela est possible, les clubs pourront organiser les formations et être au plus proche de votre activité.

### Connectée : des formes de formation diversifiées, en stage, en club et à distance

L'utilisation des outils internet nous permettra de faciliter l'accès à l'information, l'accès à l'inscription, la lisibilité de l'offre de formation, le suivi de votre parcours, mais la formation sera aussi en partie dématérialisée avec le développement de la plateforme de formation à distance.

### Modularisée : une approche souple pour individualiser les parcours et favoriser la construction de mes compétences

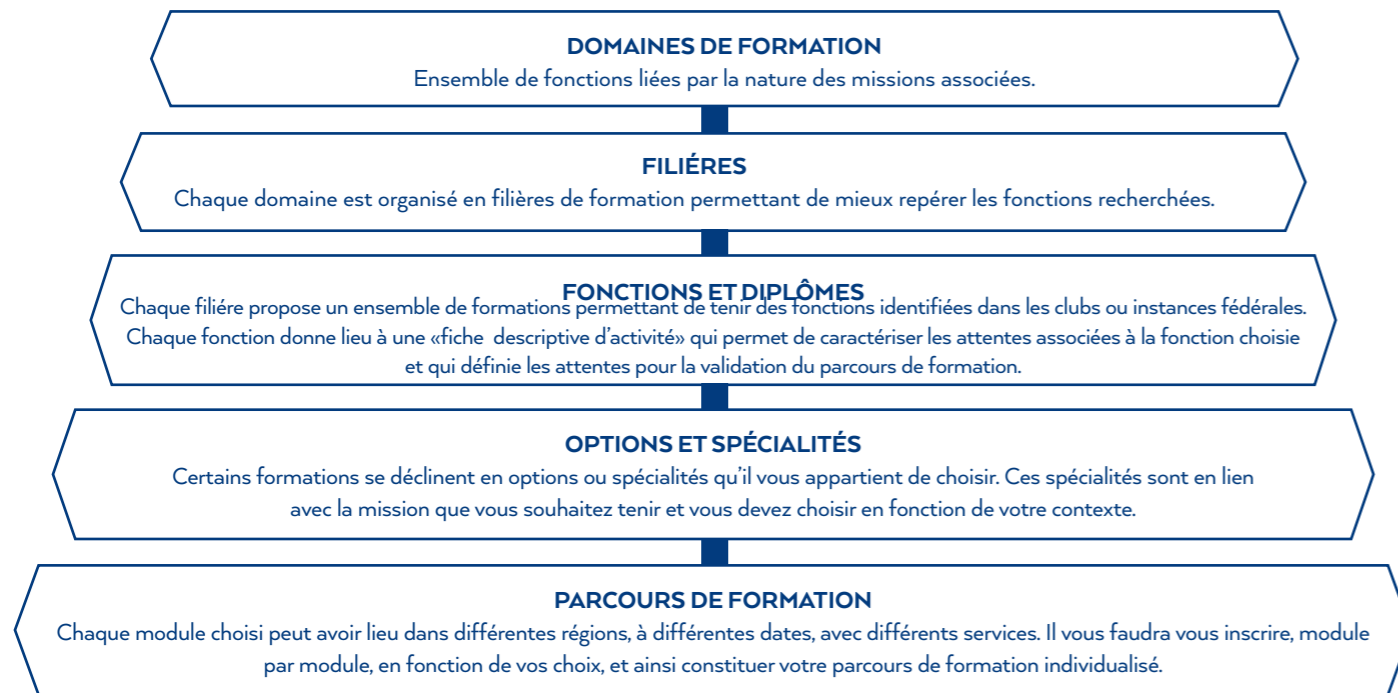
Les formations seront toutes organisées sous forme de modules capitalisables que vous pourrez obtenir tout au long de votre parcours. La souplesse et la diversité des choix (options, dates, lieux, prestations associées, etc.) vous obligeront à vous inscrire à chaque module de votre formation, mais le système d'inscription en ligne facilitera ce passage obligé.

### Enregistrée :

Votre parcours de formation donne lieu à un enregistrement sur votre livret de formation consultable sur votre page web acteur. Toutes vos actions de formation diplômante ou de formation complémentaire, et les résultats des évaluations associées seront compilés et constitueront votre parcours de formation.

## 2/ L'offre de formation

L'offre de formation s'articule de la façon suivante :

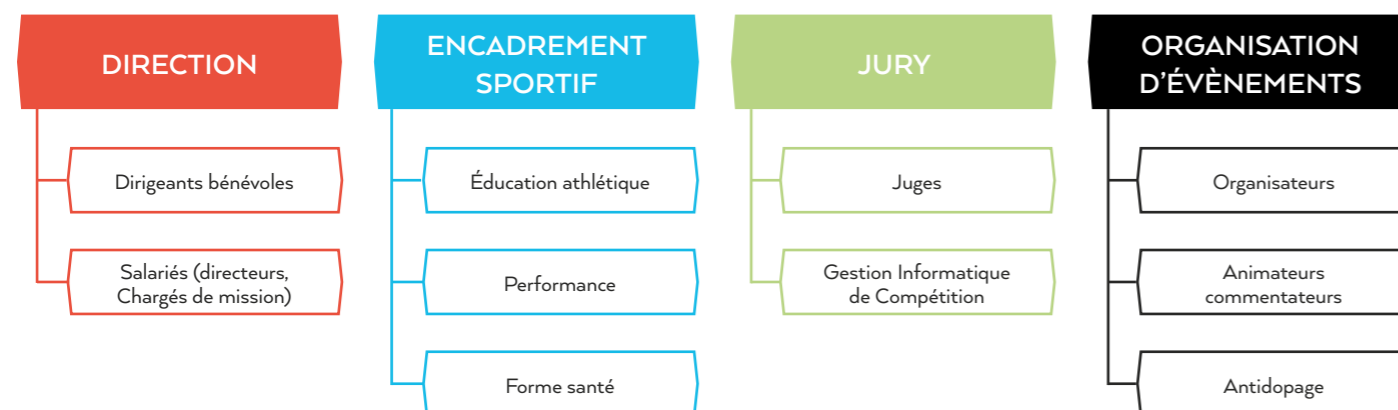


### Les formations, toutes les formations.

L'organisme de formation de l'athlétisme (OFA) regroupe toute l'offre de formation de l'athlétisme, de l'entraînement aux dirigeants, des juges aux organisateurs d'événements.

L'unité pédagogique regroupe quatre principaux domaines de formation :

- **Le domaine « direction »** regroupe l'offre de formation proposée aux dirigeants bénévoles, mais aussi aux salariés des ligues, des comités ou des clubs en charge de direction (direction sportive, générale) ou encore chargés de missions (développement, projet, etc.).
- **Le domaine « encadrement sportif »** regroupe l'ensemble de l'offre de formation nécessaire pour encadrer les athlètes en recherche de performance, la prise en charge des jeunes dès le plus jeune âge, ou encore l'encadrement des activités de forme et de santé
- **Le domaine « jury »** concerne la formation des juges en charge de la gestion des compétitions et du respect des règles d'usage, mais aussi tout le secteur informatique qui œuvre au côté des juges pour le bon déroulement des compétitions.
- **Le domaine « organisation d'événements »** propose d'aider et de former tous ceux qui souhaitent prendre en charge l'organisation d'événements et d'animations et prendre part au bon déroulement des manifestations sportives.



### De nouvelles filières.

Chaque domaine de formation a repensé l'organisation de ses filières de formation. Chacune d'elle répond à un ensemble de fonctions permettant de participer aux activités de son club ou de la structure fédérale dans laquelle vous êtes investi, fonctions qui contribuent à l'atteinte des objectifs du plan de développement de la FFA.

### Développement de la formation continue

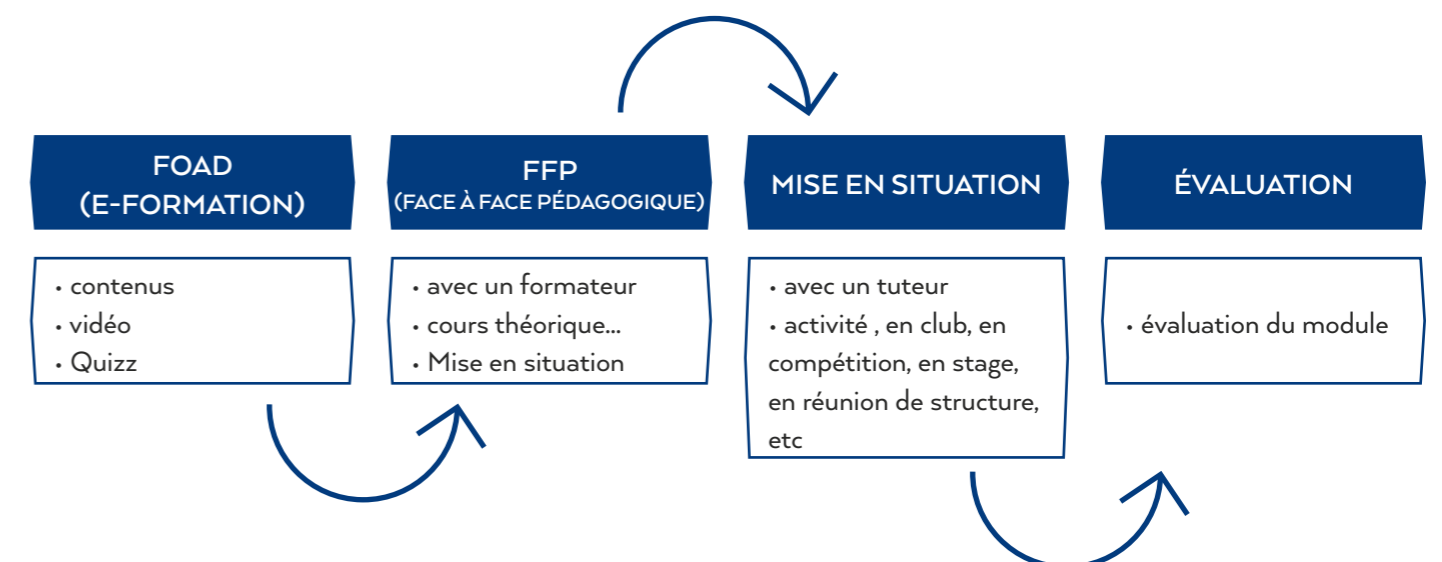
Pour chaque domaine et chaque filière, une offre de formation sous forme de modules complémentaires est proposée. Le calendrier de formation vous permettra de trouver une formation spécifique, adaptée à vos besoins, entièrement à la carte. Ces formations sont enregistrées sur votre profil et seront prises en compte dans le cadre de votre parcours de formation, valorisées pour le niveau de formation suivant. Vous pouvez également choisir de passer un diplôme à l'occasion d'une épreuve spécifique, à l'issue d'un parcours de formation normalisé, un diplôme fédéral qui correspondra à la fonction visée.

### Le module, unité pédagogique de référence

Chaque formation est organisée en modules. Ils sont choisis par le candidat, entièrement à la carte, si votre projet est seulement de vous former pour devenir plus compétent. Si vous voulez un diplôme, votre choix sera orienté avec des modules obligatoires, transversaux ou avec des choix d'option ou de spécialité, ensemble de modules constituant la qualification visée.

Un module est en réalité l'addition de différents temps de formation :

- **FOAD (Formation Ouverte et à Distance)** : la plateforme de formation (formation-athle.fr) vous permettra d'accéder, à votre rythme et à votre domicile, à des contenus de formation sélectionnés par vos formateurs, sous forme de texte, de quizz, de vidéo...
- **FFP (Face à Face Pédagogique)** : formation sous forme de regroupement, encadrée par un formateur, cette situation de formation vous amènera à vous déplacer et à choisir les lieux de formation, et constituera un élément central de la formation.
- **Stage (Mise en Situation)** : chaque module donnera également lieu à une partie de formation sous forme de stage pédagogique en situation réelle, sur votre terrain, dans votre club ou en encadrement de compétition, en stage, ou encore en situation de gestion du projet du club ou de la structure fédérale, avec un tuteur désigné.
- **Évaluation** : chaque module est évalué. Le résultat est enregistré dans votre profil et cette évaluation sera nécessaire pour prétendre la validation d'un diplôme.



### Les Diplômes :

Un diplôme est le cumul de l'évaluation positive de chaque module qui constitue la qualification, d'une part, et le résultat d'une évaluation finale d'autre part. En fonction des filières, cette évaluation est réalisée le plus souvent possible en situation réelle, sur le terrain, et permet la validation de toute la formation et de tous les modules, y compris ceux ayant donné lieu à un allègement de formation.



**DIRECTION**

**FILIÈRE « DIRIGEANTS BÉNÉVOLES »**

**Assistant :** L'assistant contribue à la dynamique et à la vie de l'association et ainsi participe à la réalisation des actions du club. Il s'investit dans un champ d'action dans le respect du projet et des valeurs du club.

**Dirigeants (membres de comité directeur ou de commission)** Le dirigeant est membre élu d'un comité directeur de club ou d'une structure fédérale ou intervient au sein d'une commission. Il participe aux activités et contribue au fonctionnement démocratique de la structure. Son engagement doit l'amener à contribuer à porter des actions et à coordonner l'activité des bénévoles impliqués dans ces actions.

**dirigeants responsables (membres de bureau)** Le dirigeant responsable doit garantir la bonne vie démocratique et éducative, la pérennité de l'association dans le respect du fonctionnement statutaire et réglementaire et l'accomplissement du projet associatif. Il agit dans le cadre du plan de développement de la FFA et dans le souci d'une relation partenariale avec les collectivités territoriales. Il assure une des fonctions vitales du bureau : président, trésorier ou secrétaire...etc.

**FILIÈRE « SALARIÉS DES STRUCTURES »**

**Employé administratif :** L'employé administratif participe au fonctionnement du club ou de la structure en assurant un ensemble de tâches administratives dédiées au fonctionnement courant du club, de la structure, dans leurs interrelations fédérales.

**Chargé de mission ou de développement :** Le chargé de développement ou chargé de mission assure des fonctions visant au développement qualitatif et quantitatif de sa structure d'emploi.

**Directeur :** Le directeur assure la direction générale de sa structure d'emploi dans le cadre des décisions politiques et dans le respect du projet et des valeurs de l'équipe élue.



**ENCADREMENT SPORTIF**

**FILIÈRE « ÉDUCATION ATHLÉTIQUE » (encadrement des jeunes de U7 à U16)**



**Assistant :** L'assistant aide les entraîneurs du club dans l'accueil et l'encadrement d'un groupe de jeunes. Grâce à son engagement, il découvre les fonctions d'éducateur sur un ensemble de disciplines. Ses objectifs prioritaires seront de contribuer à l'amélioration des conditions d'encadrement et participer à l'épanouissement des jeunes athlètes.

**Initiateur :** L'initiateur a pour principal objectif la fidélisation des jeunes et la sécurisation de la pratique, tant sur le plan physique que moral. Il cherche à obtenir cette adhésion par ses qualités d'animateur et sa capacité à faire progresser les jeunes grâce à la mise en place de situations pédagogiques et à l'utilisation des outils pédagogiques fédéraux, notamment le Pass Athlé.

**Educateur :** L'éducateur favorise les progrès sur l'ensemble des facteurs de la performance pour emmener des jeunes au plus haut niveau de maîtrise possible.

Deux options sont proposées : Baby (U7), et jeunes (U12 et U16)

Trois spécialités sont proposées: Baby (U7), U12 et U16

**FILIÈRE « PERFORMANCE »**



**Assistant :** L'assistant aide les entraîneurs du club dans l'accueil et l'encadrement d'un groupe de jeunes d'athlètes. Grâce à son engagement, il découvre les fonctions d'entraînement sur un ensemble de disciplines. Ses objectifs prioritaires seront de contribuer à l'amélioration des conditions d'entraînement et participer à la fidélisation des publics.

**Initiateur :** L'initiateur a pour principal objectif la fidélisation des athlètes et la sécurisation de la pratique, tant sur le plan physique que moral. Il cherche à obtenir cette adhésion par ses qualités d'animateur et sa capacité à faire progresser les athlètes grâce à la mise en place de situations pédagogiques et à l'utilisation des outils pédagogiques fédéraux.

**Entraîneur :** L'entraîneur favorise les progrès sur l'ensemble des facteurs de la performance pour emmener des athlètes au niveau national ou/et au plus haut niveau de maîtrise possible.

6 options sont proposées : Sprint/haies, saut, lancer, épreuves combinées, demi fond/marche, running

Chaque spécialité est également déclinée en modules de formation

Du poids aux courses en montagne, du running au triple saut, toutes les spécialités sont proposées.



## FILIÈRE « FORME SANTÉ »

- Assitant** L'assistant aide les entraîneurs du club dans l'accueil et l'encadrement d'un groupe d'athlètes dans un programme forme santé. Grâce à son engagement, il découvre les fonctions de coach. Ses objectifs prioritaires seront de contribuer à l'amélioration des conditions d'encadrement de la pratique et participer à la fidélisation des publics
- Animateur** L'animateur a pour principal objectif la fidélisation des pratiquants et la sécurisation de la pratique, tant sur le plan physique que moral. Il cherche à obtenir cette adhésion par ses qualités d'animateur et sa capacité à proposer des programmes et activités adaptés à son public grâce à la mise en place de situations pédagogiques et à l'utilisation des outils pédagogiques fédéraux.
- Coach :** Le coach favorise les progrès sur l'ensemble des facteurs de la performance pour emmener des pratiquants au plus haut niveau de maîtrise et de santé possible.



Trois spécialités sont proposées:  
Running  
Marche Nordique  
Athlé Forme

## JURY

### FILIÈRE « JUGE »

- Assitant :** L'assistant réalise les tâches opérationnelles dans le respect des consignes du juge en charge de l'épreuve et des athlètes. Il contribue à la fluidité et à la rapidité du déroulement de la compétition.
- Juge :** Le juge met en application les règlements. Il sait faire preuve de rigueur et de pédagogie (explications) envers les athlètes. Il supervise les assistants et peut les aider dans leurs missions.
- Chef juge :** Le chef juge coordonne l'action générale de son équipe, et il assure la répartition des rôles et l'efficacité de chacun. Il valide les performances et résultats dans le respect de la sécurité de son espace de pratique dans les interactions avec le reste de l'environnement et des autres épreuves et tranche les cas litigieux.
- Juge arbitre :** Le juge arbitre assure la réussite de la compétition par le respect du programme, la validité des résultats, l'équité entre athlètes et la bienveillance vis-à-vis de l'ensemble de l'équipe d'officiels et d'organisation. Il coordonne et manage l'ensemble des personnes constituant plusieurs équipes dans le respect du programme des épreuves.

Huit spécialités sont proposées : courses, sauts, lancers, marche, running, marche nordique, départ et photofinish.

Deux options sont proposées: stade et running. Elles rassemblent 12 spécialités.

Une option (stade) et 8 spécialités sont proposées: courses, sauts, lancers, marche, chrono manuel, départ, arbitrage, Installateur manipulateur photofinish

Deux options sont proposées: stade, running.

### FILIÈRE « GESTION INFORMATIQUE DE COMPÉTITION » :

#### Option « secrétariat informatique »

- Assitant** L'assistant réalise les tâches opérationnelles dans le respect des consignes de l'opérateur ou de l'administrateur référent en charge de l'épreuve. Il contribue au bon déroulement du traitement des données liées à la compétition.
- Opérateur** L'opérateur assure les tâches de confirmation des engagements, la saisie des résultats et la composition du jury.
- Coordonnateur** Le coordonnateur assure le bon fonctionnement du secrétariat de la compétition et supervise les fonctions des opérateurs et les relations avec le jury. Par ailleurs, il réalise les tâches de mises à jour du logiciel, de création et paramétrage des compétitions, d'installation locale informatique. Il assure les tâches de simulation, de validation, de vérification, et de confirmation du podium. Enfin il sauvegarde les résultats de la compétition, réalise les opérations d'import et d'export des fichiers et le chargement des résultats sur SI FFA.
- Administrateur référent** L'administrateur référent réalise les tâches de l'assistant, de l'opérateur, du coordonnateur.  
Il est le support technique du secrétariat et assure la formation des assistants, des opérateurs et des coordonnateurs.  
Il assure la mise en réseau secrétariat / Chrono électrique

#### Option « statistique »

- Statisticien** Le statisticien exécute des opérations de vérification et de détection des anomalies et contribue ainsi à la validation des résultats et des performances.
- Référent** Le référent assure des fonctions de supervision et de ressources en cas de difficulté auprès des vérificateurs.





« ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS »

**FILIÈRE « ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS »**



**Assistant :** L'assistant contribue à la bonne mise en place des évènements organisés sur les différents territoires. Il y assure des tâches sous la responsabilité d'un référent qui le conseille et l'accompagne dans sa mission.

**Référent :** Le référent gère les missions d'un des secteurs de l'organisation sous la responsabilité de l'organisateur dans le cadre de la bonne mise en œuvre de l'organisation.

*Parmi les organisations mises en place sur le territoire, il existe deux options (de grands évènements et des évènements moins de 5 000 personnes) et des spécialités réparties par type d'évènements organisés comme en espace naturel (le trail, la montagne...), sur la voie publique (du 5 km, 10 km... à la marche), en espace sportif clos (la piste, le stade couvert...) et les animations.*

**Organisateur :** L'organisateur coordonne une équipe et sera responsable du bon déroulement d'un évènement, de sa conception à sa mise en œuvre, tant sur les aspects juridiques que budgétaires.

**FILIÈRE « ANIMATEUR COMMENTATEUR »**



**Animateur commentateur départemental :** Anime et commente une compétition ou une animation de niveau départemental

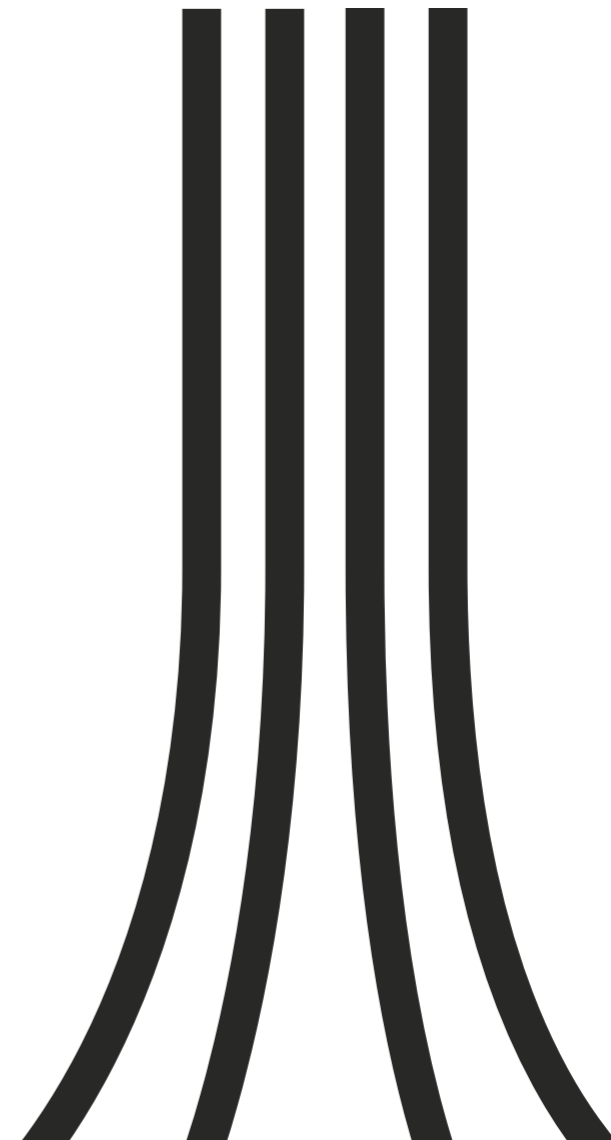
**Animateur commentateur régional :** Anime et commente une compétition ou une animation de niveau régional grâce à sa connaissance de l'athlétisme et de ses règlements

**Animateur commentateur national :** Anime et commente en équipe une compétition de niveau national grâce à sa connaissance de l'athlétisme et de ses règlements

**FILIÈRE « ANTIDOPAGE »**

**Escorte** Encadre les protocoles de contrôle anti dopage par l'accompagnement des athlètes

**Délégué** Contribue à l'organisation des protocoles anti dopage et à la rédaction des comptes-rendu fédéraux associés.



## 3/ Comment s'inscrire ou comment trouver l'information

Vous trouverez sur le site de la FFA toutes les informations nécessaires ainsi que toutes les procédures pour choisir votre parcours de formation ou vos modules à la carte, le diplôme visé, ou encore, choisir vos options et spécialités. Vous pourrez y vérifier vos compétences pour éventuellement solliciter des allègements de formation dans le cadre des parcours diplômants.

### Trouver facilement les informations dont j'ai besoin...

#### S'informer :

Trouver le calendrier des formations et le détail de l'offre de formation ...

Trouver l'offre de formations continues, les colloques, les modules complémentaires proposés...

La définition des diplômes pour chaque filière, avec les modules obligatoires, à options ou complémentaires

Rendez-vous sur le site web :

### Définir la formation qui répondra à mon projet et au projet du club, et qui tiendra compte de mes acquis

#### Construire son parcours de formation :

Choisissez les modules les plus adaptés à votre projet...

Choisissez vos spécialités ou options, en relation avec votre projet...

Sollicitez des allègements de formation grâce à l'auto positionnement et aux évaluations en ligne...

Et construisez votre parcours, celui dont vous avez besoin !

Rendez-vous sur le site web :

### S'inscrire en ligne en fonction de mes contraintes (date, lieux, etc.)...

#### S'inscrire :

A partir du calendrier ou à partir du positionnement, vous pouvez choisir date, lieux et prestations de votre prochaine formation et vous inscrire en ligne pour chaque module choisi.

Attention : il vous faut vos codes associés à votre licence pour accéder à votre page « web acteur ».

### Accéder aux contenus et à des exercices en ligne...

#### Se former à distance :

La plateforme est aujourd'hui ouverte pour toutes les formations.

Avec vos codes de connexion, accédez à des documents textes, situations pédagogiques, vidéo, quizz et contenus de formation à votre rythme et à votre guise.

Dans le cadre de la formation, chaque formateur vous guidera dans vos recherches, en lien avec chaque module de formation.

Rendez-vous sur la plateforme "formation-athlé-fr":

### Trouver les personnes à contacter...

#### Contact :

Vous trouverez sur le site de la FFA tous les contacts nécessaires pour trouver l'information dans votre ligue.